



Wallonie

## Commune de La Louvière.

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par l'ASBL BOFAS.

Le terrain concerné est situé : Place de Maurage, 9/11 à 7110 Maurage et est cadastré : 8è DIV/Maurage, section A parcelle non cadastrée n°1.

Le projet consiste en un plan d'assainissement du site.

Le dossier peut être consulté via le lien suivant : <https://bit.ly/3Ktx4MA> , ou sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, c'est-à-dire du lundi de 8h30 à 16h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h auprès du Service Environnement - Cité Administrative – Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE - Tél : 064/27.78.11.

En dehors des heures de service, toujours sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h 30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Monsieur Wiaux - téléphone : 064/27.79.11 - mail : [environnement@lalouviere.be](mailto:environnement@lalouviere.be)

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12/09/2022 au 27/09/2022 à l'attention du collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [environnement@lalouviere.be](mailto:environnement@lalouviere.be)